

LE BAFA VOUS TENTE ?

LA CAF ACCOMPAGNE VOTRE PROJET

QU'EST-CE QUE LE BAFA ?

C'est le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur. Ce n'est pas un diplôme professionnel mais il est nécessaire pour encadrer, de façon occasionnelle, des enfants ou des adolescents en accueil de loisirs sans hébergement ou en centre de vacances.



Vous pouvez obtenir le BAFA dès 16 ans

UNE FORMATION EN 3 ÉTAPES

- 1 Stage de formation générale (8 jours)
- 2 Stage pratique (14 jours minimum)
- 3 Stage d'approfondissement (6 jours) ou de qualification (8 jours).

LA CAF DE LA SARTHE PEUT PRENDRE EN CHARGE UNE PARTIE DE VOS FRAIS DE FORMATION AVEC DEUX TYPES D'AIDES :

AIDE NATIONALE
(VERSÉE PAR LA CAF DE LA SARTHE)

200 €

MONTANT

AIDE DÉPARTEMENTALE
SUPPLÉMENTAIRE CAF DE LA SARTHE*

400 € pour le 1^{er} stage

300 € pour le 3^e stage

CONDITIONS

- Avoir au moins 16 ans
 - Être Rattaché au régime général Sécurité sociale
 - Être domicilié en Sarthe au moment de l'inscription au stage
- Aucune aide si les frais de formation sont pris totalement en charge par le prescripteur*

- Sans conditions de ressources.
- Pas d'aide si les frais de formation sont pris totalement en charge
- Avoir effectué les 3 stages du cursus

- Sous conditions de ressources : quotient familial inférieur ou égal à 700 €
- Possibilité de bénéficier du tiers-payant (l'aide est versée directement à l'organisme de formation et vient en déduction du coût de la formation)

COMMENT
BÉNÉFICIER
DE L'AIDE ?

- Compléter le formulaire Cnaf remis par l'organisme de formation lors du stage de formation générale
- Envoyer le formulaire complété à la Caf de la Sarthe
**dans les 3 mois maximum
qui suivent l'inscription au BAFA3**

Se rapprocher de son organisme de formation pour bénéficier de l'aide et du tiers-payant. Le recours au tiers payant est possible uniquement auprès des organismes de formation avec lesquels la Caf de la Sarthe a conventionné : Les Cemea Pays de la Loire, la FAL de la Sarthe, Familles Rurales de la Sarthe, les Francas Pays de la Loire, l'UFCV Pays de la Loire, AFOCAL.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

3230 Service gratuit
+ prix appel

Contactez le service Accompagnement familial, muni de votre numéro d'allocataire :
02 43 61 31 79 (9h30-12h et 14h-16h30) / aides-financieres-aux-familles@caf72.caf.fr

caf.fr

